



Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Le Conseil municipal de Crabtree prendra connaissance d'un avis du Comité consultatif d'urbanisme relativement à une demande de dérogation mineure, lors de la séance ordinaire du 4 juin 2018 à 19 h 00 à la salle du Conseil, lieu ordinaire des séances.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé au 116, 10^e Rue, lequel immeuble est situé dans la zone Rb-1.

La demande de dérogation mineure a pour effet d'autoriser la construction d'un abri d'auto de 4,26m (14') par 7,32m (24') d'empiéter dans la cour arrière de 7.5m, tout en prolongeant l'alignement du mur arrière du bâtiment principal existant.

Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil municipal lors de cette séance, et la décision du Conseil sera rendue lors de ladite séance relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Crabtree ce, 16 mai 2018

Christian Gravel

.....
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Christian Gravel

Je soussigné(e),
Nom
de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **16 mai 2018** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **16 mai 2018**


.....